

# Conditions Générales de Vente

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après les « **Conditions Générales de Vente** » ou « **CGV** ») ont pour objet de régir les relations contractuelles entre la société **LDH AUBAGNE**, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 10 000€, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Marseille sous le numéro 880 108 121, ayant son siège social Z.I LES PALUDS, 6 avenue des Caniers, 13400 Aubagne, représentée par son Gérant, Monsieur Florent ATTARD (ci-après « **LDH AUBAGNE** ») d'une part, et ses clients (ci-après le ou les « **Client(s)** ») d'autre part.

LDH AUBAGNE et le Client sont individuellement désignés comme une « **Partie** » et collectivement comme les « **Parties** ».

Les CGV prévalent sur toutes autres conditions générales ou particulières émanant du Client. Les éventuelles conditions générales d'achat du Client ne sont pas opposables à LDH AUBAGNE.

La validation de sa commande par le Client dans les conditions de l'article 3 (ci-après la « **Commande** ») entraînera l'adhésion sans réserve du Client aux CGV.

Si des conditions particulières sont convenues entre LDH AUBAGNE et le Client, les conditions particulières prévalent sur les CGV en ce qui concerne les points de divergence, mais les CGV continuent de s'appliquer, notamment mais sans s'y limiter en cas de silence des conditions particulières.

Les CGV, la Commande du Client, ainsi que les éventuelles conditions particulières convenues entre LDH AUBAGNE et le Client forment et sont collectivement désignées ci-après le « **Contrat** ».

LDH AUBAGNE se réserve la possibilité de modifier à tout moment les présentes CGV. Néanmoins, les CGV applicables à la Commande du Client sont celles qui auront été acceptées par le Client au moment de la validation de la Commande.

## **1. Objet**

Les présentes CGV ont pour objet de régir les conditions de commercialisation par LDH AUBAGNE des activités de loisir désignées ci-dessous (ensemble ci-après les « **Activités** ») :

- activité de lancer d'objets tranchants sur des cibles (ci-après l' « **Activité de lancer** »)
- activité de joute médiévale avec des épées en mousse et des plastrons connectés (ci-après les « **Joutes Médiévales** »)
- animation de tous types de jeux de société (plateau, rôle, grandeur nature, figurines, cartes, d'antan...) (ci-après l' « **Animation de Jeux** »)

Les Activités se déroulent dans les locaux de LDH AUBAGNE situés Z.I LES PALUDS, 6 avenue des Caniers, 13400 Aubagne (ci-après « **Sur Place** »), ou dans un lieu à définir conjointement

entre les Parties lors de la Commande (ci-après le « **Lieu Externe** »), sous réserve de l'obtention des autorisations adéquates par le Client pour le déroulement des Activités dans le Lieu Externe.

Les Activités peuvent être commandées directement Sur Place ou réservées par le biais du site internet [www.lantre2lames.fr](http://www.lantre2lames.fr) (ci-après le « **Site** »), dans les conditions de l'article 3.

Les caractéristiques détaillées des Activités sont décrites sur le Site et Sur Place.

Les Activités peuvent s'adresser à une clientèle de particuliers et/ou de professionnels (notamment dans le cadre de l'organisation d'évènements, de team building, etc.).

Sur Place, LDH AUBAGNE propose également :

- un espace de débit et vente de boissons alcoolisées et non-alcoolisées (ci-après les « **Boissons** »), à consommer Sur Place ou à emporter (ci-après le « **Bar** ») ;
- un espace de loisir en libre accès avec des jeux de société pour permettre aux Clients de jouer sur place (ci-après la « **Ludothèque** »).

Les conditions de vente de Boissons et les conditions d'utilisation de la Ludothèque sont détaillées Sur Place.

Ensemble, les Activités, le Bar et la Ludothèque sont désignées comme les « **Prestations** ».

Pour plus d'information sur les Prestations, les Clients sont invités à prendre contact avec LDH AUBAGNE aux coordonnées renseignées ci-dessous à l'article 15.

## **2. Participants**

### **2.1. Définition du Participant**

Les personnes physiques participant aux Activités sont ci-après désignées les « **Participants** ».

Un Participant peut être distinct du Client validant la Commande. Dans cette hypothèse, le Client s'engage à communiquer au Participant l'ensemble des informations contenues dans les présentes CGV.

De surcroît, au moment de la Commande, le Client s'engage à signer une décharge au nom et pour le compte de l'ensemble des Participants aux Activités visées par la Commande.

Le Client se porte fort de l'acceptation et du respect par les Participants de l'ensemble des conditions définies dans les présentes CGV et dans la décharge.

### **2.2. Age minimum des Participants**

Les Participants peuvent être majeurs ou mineurs. L'âge minimum conseillé pour participer aux Activités est de huit (8) ans. LDH AUBAGNE se réserve le droit de refuser la participation à

l'Activité à tout mineur notamment (sans s'y limiter) si celui-ci ne démontre pas les capacités suffisantes permettant le déroulement de l'Activité en toute sécurité.

En toute hypothèse, les mineurs de moins de seize (16) ans doivent être accompagnés pendant toute la durée de l'Activité par un adulte qui assumera la responsabilité des mineurs accompagnés.

Par ailleurs, la vente de Boissons alcoolisées sera réservée aux personnes ayant l'âge légal. LDH AUBAGNE se réserve le droit de procéder à une vérification de la pièce d'identité pour contrôler l'âge requis.

### 2.3. Nombre de Participants

L'Activité de Lancer est disponible sans nombre minimum de Participants. Pour l'Activité de Lancer, chaque cible peut accueillir un maximum de trois (3) participants en intérieur et cinq (5) en extérieur.

Les Joutes Médiévales ne sont accessibles qu'à partir d'un groupe minimum de deux (2) Participants et pour un maximum de seize (16) Participants. Pour les groupes composés de minimum six (6) Participants, l'Activité pourra être scénarisée, auquel cas l'Activité se fera sans plastron connectés. Il est expressément précisé que pour les groupes inférieurs à six (6) Participants, l'Activité ne sera pas scénarisée.

Pour l'ensemble des Activités, l'Animateur (tel que défini à l'article 10.1) pourra déterminer la taille maximum du groupe (notamment, sans s'y limiter, en fonction du matériel disponible) à sa seule et unique discrétion.

## 3. Processus de Commande

### 3.1. Commande en Ligne

Les Clients peuvent réserver certaines Activités sur le Site [www.lantre2lames.fr](http://www.lantre2lames.fr) (ci-après la « **Commande en Ligne** »), sous réserve des disponibilités et créneaux d'ouverture, ainsi que sous réserve des Activités disponibles à la Commande en Ligne. Les créneaux disponibles à la réservation et à la Commande en Ligne sont renseignés sur le Site.

Lors de la Commande en Ligne, les Clients doivent renseigner le nombre de Participants à chaque Activité.

Pour toute Commande en Ligne, le paiement d'un acompte du Prix de l'Activité (tel que défini ci-dessous à l'article 4.1) devra être effectué directement en ligne sur le Site au moment de la Commande en Ligne. Le solde du Prix de l'Activité (correspondant à la différence entre le Prix de l'Activité intégral et l'acompte versé) sera réglé Sur Place avant le démarrage de l'Activité.

L'Activité n'est réservée qu'une fois les conditions cumulatives suivantes remplies :

- Formulaire de réservation (y compris notamment, sans s'y limiter, l'Activité Souhaitée, le créneau souhaité, le nombre de Participants, etc.) intégralement complété et validé ;
- Acceptation des CGV ;
- Signature électronique de la Décharge, telle que définie à l'article 10.5 ; et
- Paiement intégral de l'acompte validé.

Une fois les conditions cumulatives ci-dessus remplies, la Commande en Ligne est validée et ne pourra plus faire l'objet de modifications ou d'annulation, sauf dans les conditions prévues à l'article 6. Le Client est tenu de prendre connaissance de l'ensemble des caractéristiques de l'Activité avant la validation de sa Commande en ligne.

### 3.2. Commande Sur Place

Les Clients peuvent réserver les Activités directement Sur Place (ci-après la « **Commande Sur Place** »), sous réserve des disponibilités et créneaux d'ouverture. Les créneaux disponibles à la réservation sont alors communiqués au Client directement Sur Place.

Aucune garantie concernant la disponibilité des créneaux ne peut être apportée en amont de la Commande Sur Place.

Lors de la Commande Sur Place, les Clients doivent renseigner le nombre de Participants à chaque Activité.

Dans l'hypothèse d'une Commande Sur Place, le paiement de l'intégralité du Prix de l'Activité (tel que défini ci-dessous à l'article 4.1) devra être effectué directement Sur Place avant le démarrage de l'Activité.

L'Activité n'est réservée qu'une fois les conditions cumulatives suivantes remplies :

- Communication de l'intégralité des informations relatives à la réservation (notamment, sans s'y limiter, l'Activité souhaitée, le créneau souhaité, le nombre de Participants, etc.)
- Acceptation des CGV ;
- Signature de la Décharge, telle que définie à l'article 10.5 ; et
- Paiement intégral du Prix de l'Activité.

Une fois les conditions cumulatives ci-dessus remplies, la Commande Sur Place est validée et ne pourra plus faire l'objet de modifications ou d'annulation, sauf dans les conditions prévues à l'article 6. Le Client est tenu de prendre connaissance de l'ensemble des caractéristiques de l'Activité avant la validation de sa Commande Sur Place.

## 4. Conditions financières

### 4.1. Prix

Le prix d'une Activité (ci-après le « **Prix de l'Activité** ») est :

- celui indiqué sur le Site au moment de la validation de la Commande pour les Commandes en Ligne
- celui renseigné sur Place pour les Commandes Sur Place

Le Prix de l'Activité varie selon le nombre de Participants. Si le nombre de Participant est supérieur à ce qui avait été renseigné lors de la Commande, un prix complémentaire (ci-après le « **Prix Complémentaire** ») pourra être demandé, sous réserve de la disponibilité de l'Activité pour le nombre augmenté de Participants. LDH AUBAGNE se réserve le droit de refuser tout Participant supplémentaire non prévu lors de la commande, conformément aux conditions de l'article 6.

Le Prix des Boissons en vente (ci-après le « **Prix des Boissons** ») est celui renseigné Sur Place.

Ensemble, le Prix de l'Activité, le Prix Complémentaire et le Prix des Boissons sont collectivement désignés les « **Prix** ».

Les Prix sont susceptibles d'être modifiés à tout moment.

Dans l'hypothèse où le Prix de l'Activité serait modifié entre le moment de la Commande en Ligne et le créneau de l'Activité réservée, le Prix applicable resterait celui indiqué au moment de la validation de la Commande en Ligne.

Les Prix sont exprimés en Euros, toutes taxes comprises (TTC). La base hors taxes (HT) et la TVA applicable sont mentionnées sur la facture ou sur le reçu de paiement délivré après

Les Prix renseignés sur Place et sur le Site tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par LDH AUBAGNE.

#### 4.2. Conditions de règlement

Pour les Commandes en Ligne, le paiement d'un acompte du Prix de l'Activité devra être effectué directement en ligne sur le Site par carte bancaire au moment de la Commande en Ligne. Le solde du Prix de l'Activité (correspondant à la différence entre le Prix de l'Activité intégral et l'acompte versé) sera réglé Sur Place avant le démarrage de l'Activité, en carte bancaire ou en espèces.

Pour les Commandes Sur Place, le paiement de l'intégralité du Prix de l'Activité devra être effectué directement Sur Place avant le démarrage de l'Activité, en carte bancaire ou en espèces.

Les consommations au Bar devront être payées directement au Bar au moment de la commande, en carte bancaire ou en espèces.

A réception de tout paiement intégral, un reçu de paiement sera délivré Sur Place par LDH AUBAGNE. Sur demande expresse du Client, une facture pourra également être établie par LDH AUBAGNE et envoyée par email au Client.

#### 4.3. Pénalités de retard

En cas de retard de paiement, les pénalités sont égales à trois (3) fois le taux d'intérêt légal en vigueur. Le Client devra également régler une indemnité forfaitaire de recouvrement d'un montant de quarante euros (40 €).

En cas de retard de paiement, LDH AUBAGNE se réserve également la possibilité d'annuler la Commande.

### 5. Durée du Contrat

Le Contrat entre en vigueur à compter de la Commande et prend fin à l'issue de la Prestation.

Les Parties n'auront pas la possibilité de modifier ou de mettre fin au Contrat avant la fin de la Prestation, sauf dans les conditions prévues à l'article 6.

### 6. Modification ou annulation de la Commande

#### 6.1. Par le client

Après validation de la Commande, en cas d'annulation par le Client (ou dans l'hypothèse où les Participants ne se présenteraient pas à l'heure convenue), l'acompte versé lors de la Commande en Ligne sera conservé par LDH AUBAGNE, et ne sera donc pas remboursé au Client, conformément au régime des arrhes (article 1590 du Code civil).

Après validation de la Commande, aucune modification de la réservation ne sera envisageable (notamment concernant la date, l'heure, la durée de l'Activité, la nature de l'Activité, le Lieu Externe le cas échéant, et/ou le nombre de Participants).

A titre très exceptionnel, suite à la demande du Client, LDH AUBAGNE pourra accepter de modifier la Commande à sa seule et unique discrétion, et sous réserve des disponibilités.

Toute modification de la Commande validée par LDH AUBAGNE sera susceptible d'entraîner une augmentation du Prix. Pour une demande de modification intervenant avant l'Activité, LDH AUBAGNE enverra le nouveau Prix par email. Les modifications de la Commande seront prises en considération uniquement après acceptation du nouveau Prix par le Client par retour d'email comprenant la mention « BON POUR ACCORD ». Pour les modifications demandées Sur Place, le Client manifestera son accord au nouveau Prix par tout moyen et règlera directement le nouveau Prix dans son intégralité.

#### 6.2. Par LDH AUBAGNE

LDH AUBAGNE pourra modifier ou annuler la Commande en cas d'imprévision ou de force majeure, lorsque l'exécution du Contrat est devenue excessivement onéreuse (imprévision) ou impossible (force majeure), conformément aux articles 7 et 8 ci-dessous.

En cas d'annulation, LDH AUBAGNE remboursera au Client tout acompte déjà versée.

En cas de modification, le Client pourra choisir de maintenir sa Commande dans les nouvelles conditions, ou bien d'annuler sa Commande, auquel cas LDH AUBAGNE procédera au remboursement intégral de tout acompte déjà versé par le Client.

LDH AUBAGNE se réserve également la possibilité d'annuler la Commande dans l'hypothèse où les Participants se présenteraient avec plus d'un quart d'heure de retard. Au-delà de ce délai, LDH AUBAGNE sera libre de proposer l'Activité sur ce créneau à d'autres Clients Sur Place. Dans cette hypothèse, tout acompte versé ne sera pas remboursé par LDH AUBAGNE.

Enfin, en cas de retard ou défaut de paiement de tout ou partie du Prix, LDH AUBAGNE se réserve le droit d'annuler la Commande, auquel cas le créneau pour l'Activité sera de nouveau libre à la réservation.

## **7. Imprévision**

Conformément à l'article 1195 du Code civil, dans l'hypothèse où l'exécution du Contrat deviendrait excessivement onéreuse pour LDH AUBAGNE, LDH AUBAGNE peut demander une renégociation du Contrat pour en modifier le Prix et/ou les dates et/ou toute autre condition.

## **8. Force majeure**

LDH AUBAGNE pourra suspendre ou se soustraire à ses obligations aux termes du Contrat en cas d'évènement de force majeure rendant l'exécution des obligations contractuelles de LDH AUBAGNE impossible de façon temporaire ou permanente, tel que ce concept est défini par la jurisprudence Française et dans les conditions de l'article 1218 du Code civil.

En cas de survenance d'un évènement de force majeure, LDH AUBAGNE pourra annuler et/ou modifier la Commande, dans les conditions de l'article 6.2. Le Client pourra alors soit accepter la Commande telle que modifiée, soit obtenir le remboursement de toute somme versée. Aucune indemnisation supplémentaire ne pourra être réclamée par le Client.

## **9. Droit de rétractation**

En cas de conclusion du Contrat à distance, le Client dispose d'un droit de rétractation qu'il peut exercer dans un délai de quatorze (14) jours calendaires à partir de la validation de la Commande en Ligne.

Le droit de rétractation peut être exercé par le Client dans les délais légaux en envoyant le formulaire de rétractation joint en **Annexe 1** par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse de contact renseignée à l'article 15 des CGV. Le courrier devra être envoyé au plus tard le quatorzième (14<sup>ème</sup>) jour à compter du lendemain du jour de la signature du Bon de Commande. Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié, le délai est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Il est cependant expressément précisé que lorsque l'Activité est réservée avant l'expiration du délai de rétractation, pour être pris en compte, le courrier de rétractation devra être reçu au

plus tard la veille de l'Activité réservée. A défaut d'avoir exercé ce droit (et porté l'exercice de ce droit à la connaissance de LDH AUBAGNE) avant le jour où la Prestation doit être pleinement exécutée, le Client renonce expressément à son droit de rétractation.

En cas d'exercice du droit de rétractation dans les délais susvisés, l'Acompte sera remboursé et les obligations contractuelles respectives des Parties prendront fin.

## **10. Obligations des Clients et des Participants**

### 10.1. Respect des Consignes

Avant le début de l'Activité, les règles et consignes de sécurité à respecter (ci-après les « **Consignes** ») seront portées à la connaissance des Participants par un animateur de LDH AUBAGNE (ci-après l'« **Animateur** »).

Chacune des Activités est régie par des Consignes spécifiques dédiées ainsi qu'une signalétique qui s'imposent strictement à tous les Clients et Participants.

Les Clients et/ou Participants qui ne respectent pas les Règles Spécifiques et/ou les Consignes de Sécurité pourront être exclus des Activités et/ou des locaux de LDH AUBAGNE.

Afin de participer à la Prestation, les Participants devront impérativement :

- Avoir une condition physique adaptée ;
- Assister à la présentation des Consignes, et en conséquence arriver à l'heure convenue ;
- Respecter rigoureusement les Consignes édictées ;
- Suivre rigoureusement les instructions de l'Animateur ou de tout autre membre du personnel de LDH AUBAGNE à tout moment de la Prestation.

Il est, notamment, interdit aux Participants (sans s'y limiter) :

- d'avoir un comportement dangereux, agressif, violent, immoral ou irrespectueux envers les autres Participants, les Clients, l'Animateur, le personnel de LDH AUBAGNE et ou les tiers ;
- de dégrader et/ou salir les locaux, le matériel et les équipements mis à disposition par LDH AUBAGNE ;
- de manquer au respect des Consignes et/ou aux instructions de l'Animateur ou de tout membre du personnel de LDH AUBAGNE ;
- de perturber le bon déroulement de l'Activité ;
- de consommer de l'alcool avec excès et/ou de consommer toute substance nocive ou toxique, telle que des psychotropes ou des stupéfiants, avant et/ou pendant les Activités ;
- De fumer, de consommer du tabac, des cigarettes, des cigarettes électroniques et/ou de vapoter (y compris sans tabac) pendant les Activités.

La consommation d'alcool est tolérée avec modération aux risques et périls du Client. En toute hypothèse, LDH AUBAGNE ne sera pas responsable des dommages physiques, moraux et/ou



matériels causés par le comportement d'un Participant ayant consommé de l'alcool, même avec modération. La consommation excessive d'alcool est prohibée.

La consommation de tabac, de cigarettes, de cigarettes électroniques et le vapotage (y compris sans tabac) sont interdits pendant les Activités et/ou à l'intérieur des locaux de LDH AUBAGNE. Ces consommations sont tolérées en dehors des temps d'Activités uniquement à des endroits dédiés aux fumeurs.

En cas de non-respect de l'une quelconque des obligations susvisées, le Participant pourra être exclu de la participation à l'Activité et/ou invité à quitter les locaux de LDH AUBAGNE, et ce à la seule discrétion des animateurs et/ou membres du personnel de LDH AUBAGNE, sans qu'aucun remboursement ou indemnité ne soit dû par LDH AUBAGNE au Client ou au Participant exclu.

En cas de non-respect de l'une quelconque des obligations susvisée, LDH AUBAGNE ne seront pas responsable des éventuels dommages quels qu'ils soient (y compris physiques, moraux et/ou matériels) que le Participant pourrait subir.

Le Client s'engage à communiquer l'ensemble des Consignes et conditions du présent article à l'ensemble des Participants, et se porte de fort du respect de ces Consignes et conditions par l'ensemble des Participants.

#### 10.2. Accompagnant

Les Participants mineurs de moins de seize (16) ans devront impérativement être accompagnés par un adulte (ci-après l'« **Accompagnant** »). L'Accompagnant peut être le Client ou non.

Les Participants mineurs sont placés sous la seule surveillance de l'Accompagnant et restent sous son entière et seule responsabilité. Il lui appartient de faire respecter l'ensemble des Consignes et instructions de l'animateur et des membres du personnel de LDH AUBAGNE.

Lors de la Commande, le Client atteste avoir obtenu l'autorisation d'un représentant légal de chacun des Participants mineurs pour que ce(s) dernier(s) participe aux Prestations en étant accompagné de l'Accompagnant.

LDH AUBAGNE ne pourront être tenus pour responsable, à quelque titre que ce soit, si l'Accompagnant ne se conformait pas aux obligations visées au présent article.

#### 10.3. Responsabilité en cas de nuisance et/ou dommage causé à autrui ou à LDH AUBAGNE

Dans l'hypothèse où le comportement d'un Participant dans le cadre des Prestations créerait une nuisance et/ou en cas de dommage (physique, moral, matériel ou autre) causé à autrui ou à LDH AUBAGNE du fait d'un Participant, le Participant à l'origine du dommage et/ou de la nuisance serait pleinement responsable de dédommager LDH AUBAGNE et toutes personnes ayant subi la nuisance et/ou le dommage.

En cas de réclamation ou de recours adressée à LDH AUBAGNE, le Participant à l'origine de la nuisance et/ou du dommage devra tenir LDH AUBAGNE indemne et compenser tout préjudice (notamment financier et réputationnel, sans s'y limiter), y compris les frais d'avocats que LDH AUBAGNE pourrait avoir à engager dans la défense de ses intérêts.

Le Client se porte fort du respect de cette obligation par l'ensemble des Participants.

#### 10.4. Assurance

Les Participants doivent impérativement être assurés au titre de leur responsabilité civile.

Le Client veille, lors de la Commande, et garantit à LDH AUBAGNE, que les Participants soient assurés au titre de leur responsabilité civile lors des Prestations.

#### 10.5. Décharge

En acceptant les présentes CGV, le Client se porte garant du respect de l'intégralité des termes des CGV (et en particulier des articles 10 et 11) par l'ensemble des Participants.

De surcroît, le Client atteste avoir obtenu l'autorisation d'un représentant légal de chacun des Participants mineurs pour que ce(s) dernier(s) participe aux Prestations en étant accompagné de l'Accompagnant.

En cas de non-respect de l'une quelconque des Consignes par l'un des Participants, LDH Aubagne pourra engager la responsabilité du Client.

### **11. Responsabilité de LDH AUBAGNE**

Malgré les précautions et mesures de sécurité prises par LDH AUBAGNE, le Client et le Participant reconnaissent que la pratique des Activités comporte des risques.

Un incident ou accident peut survenir au cours de la Prestation, soit (sans s'y limiter) en raison d'un élément extérieur, d'une faute (volontaire, involontaire ou d'inattention) d'un ou plusieurs autre(s) Participant(s), d'une chute ou d'une action irréfléchie ou non maîtrisée du Participant, ou bien d'une blessure causée par la pratique de l'Activité

Le Client garantit que chaque Participant a été informé et accepte, en participant aux Prestations, d'assumer l'entière responsabilité des préjudices physiques, moraux ou matériels qu'il ou elle pourrait subir à l'occasion des Prestations, sans aucune possibilité de recours contre LDH AUBAGNE, sauf en cas de faute grave de la part de LDH AUBAGNE. Une telle faute grave devra être prouvée par la victime du préjudice.

Chaque Participant sera seul responsable de ses préjudices subis, qu'il ait ou non les aptitudes physiques nécessaires. LDH AUBAGNE se réserve toutefois le droit d'annuler ou d'interdire la Participation à l'Activité pour les Participants qui ne disposent pas de façon évidente des conditions nécessaires, et ce à la seule discrétion de LDH AUBAGNE (notamment, sans s'y

limiter, en cas de blessure ou de situation de handicap constaté), et ce sans remboursement du Prix au Client, sauf accord exprès exceptionnel de LDH AUBAGNE.

De plus, LDH AUBAGNE ne pourra être tenu pour responsable, à quelque titre que ce soit, en cas de préjudice dû à un problème de santé qui n'aurait pas été signalée par le Client et/ou par le Participant.

De surcroit, LDH AUBAGNE ne saurait être tenu pour responsable en cas de vol, perte, dommages ou, altération des affaires personnelles des Participants.

Tout manquement par les Clients et/ou Participants et/ou Accompagnants aux règles stipulées dans les présentes CGV et/ou aux Consignes et/ou aux instructions données par le personnel de LDH AUBAGNE pourra engager la responsabilité du Client et/ou emporter l'exclusion du Participant de la Prestation, à la seule discrétion de LDH AUBAGNE, auquel cas aucun remboursement ou indemnité ne sera dû aux Clients ou aux Participants par LDH AUBAGNE.

Le Client s'engage à porter les dispositions de cet article à la connaissance des Participants et se porte garant de leur acceptation de ces termes.

## **12. Protection des données à caractère personnel**

Dans le cadre de l'exécution du présent Contrat, LDH AUBAGNE est amenée à traiter des données à caractère personnel concernant le Client, ainsi que concernant les Participants.

LDH AUBAGNE s'engage à effectuer l'ensemble des opérations de traitement de données personnelles conformément à la réglementation en vigueur, notamment conformément au règlement UE n°2016/679 dit « Règlement General relatif à la Protection des Données » (le « **RGPD** ») et à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 telle que modifiée.

Pour plus de renseignements concernant les traitements de données personnelles le concernant et ses droits, le Client et les Participants sont invités à consulter la Politique de Confidentialité de LDH AUBAGNE, accessible au lien suivant : [www.lantre2lames.fr/CGV](http://www.lantre2lames.fr/CGV)

Il est par ailleurs expressément précisé que dans la mesure où LDH AUBAGNE n'a de relation contractuelle qu'avec le Client, ce dernier garantit avoir l'autorisation de la part des Participants de communiquer à LDH AUBAGNE les données personnelles concernant les Participants le cas échéant. Le Client s'engage par ailleurs à faire connaître aux Participants la Politique de Confidentialité de LDH AUBAGNE.

## **13. Propriété intellectuelle**

LDH AUBAGNE est propriétaire des droits de propriété intellectuelle, ou titulaire d'une autorisation adéquate, sur l'ensemble des devis, images, photographies, vidéos, textes, graphiques, logos, et autres éléments communiqués au Client et/ou aux Participants et/ou figurant sur le Site.

En l'absence d'accord écrit exprès de la part de LDH AUBAGNE, le Client et les Participants sont tenus de s'abstenir d'utiliser, de publier, de transférer, de modifier et/ou plus généralement d'exploiter d'une quelconque manière l'ensemble des documents et éléments communiqués par LDH AUBAGNE ou figurant sur le site.

Les dispositions de cet article sont maintenues après la fin du Contrat et pendant toute la durée légale des droits.

#### **14. Droit à l'image**

Dans le cadre de sa participation aux Prestations, des photographies et/ou vidéos sur lesquelles l'image du Client et/ou des Participants peut apparaître, peuvent être capturées par LDH AUBAGNE.

Le Client autorise (ou s'engage à ce que le Participant autorise) LDH AUBAGNE à utiliser lesdites photographies et/ou vidéos capturées lors des Prestations faisant apparaître l'image du Client et/ou des Participants.

Ces images pourront être utilisées à des fins promotionnelles et/ou commerciales, sur tout support, y compris papier (presse écrite, brochures, affiches) et/ou sur internet (y compris sur les réseaux sociaux), et ce sans limitation de nombre.

La présente autorisation est valable pour une durée de dix (10) ans et pour le monde entier.

#### **15. Divers**

Le Contrat (en ce compris les présentes CGV, la Commande et les éventuelles conditions particulières) constitue l'expression complète et définitive de l'accord entre les Parties concernant les Prestations.

Le Contrat ne pourra être modifié que par voie d'avenant écrit et signé des deux (2) Parties.

Chaque clause du Contrat doit s'interpréter de manière à ce qu'elle soit valide selon le droit applicable. La nullité ou l'impossibilité d'exécuter tout terme ou stipulation du Contrat n'affectera pas la validité ni la force exécutoire du Contrat ou de tout autre terme ou stipulation de celui-ci. En outre, à la place de toute stipulation nulle ou non exécutoire, les Parties y substitueront une stipulation valable et exécutoire aussi proche que possible de la stipulation nulle ou non exécutoire.

Le Contrat est rédigé en langue française. Dans le cas où il serait traduit en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Le Contrat est régi par le droit français.

En cas de différend relatif ou en lien avec le Contrat, les Parties s'efforceront de résoudre celui-ci à l'amiable.

Le Client consommateur peut choisir d'avoir recours au médiateur de la consommation dont les coordonnées sont les suivantes :

Société de la Médiation Professionnelle – Médiateurs Associés  
24, rue Albert de Mun  
33000 Bordeaux

Courriel : [saisine@www.mediateur-consommation-smp.fr](mailto:saisine@www.mediateur-consommation-smp.fr)

A défaut, les litiges relèveront de la compétence exclusive des tribunaux de Marseille.

Le fait pour l'une des Parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'autre Partie à l'une quelconque des obligations du Contrat ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

Pour toute notification, les coordonnées de LDH AUBAGNE sont les suivantes :

Adresse : Z.I LES PALUDS, 6 avenue des Caniers, 13400 Aubagne  
Téléphone : 06.62.07.99.17  
Email : [contact@lantro2lames.fr](mailto:contact@lantro2lames.fr)

# **Annexe 1**

## **Formulaire de rétractation**

*(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du Contrat.)*

A l'attention de **LDH AUBAGNE** (Z.I LES PALUDS, 6 avenue des Caniers, 13400 Aubagne, dont l'adresse électronique est [contact@lantro2lames.fr](mailto:contact@lantro2lames.fr))

Je vous notifie par la présente ma rétractation pour la prestation de services ci-dessous :

Commandé le : .....

Nom du consommateur : .....

Adresse du consommateur : .....

Signature du consommateur (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :